

Ici et ailleurs

•Célébrités
L'adieu au "Zoulou blanc"

Responsables, officiels, musiciens et autres artistes sud-africains ont dit adieu au chanteur Johnny Clegg lors d'une cérémonie publique hier à Johannesburg à la mémoire du "Zoulou blanc", dix jours après la mort d'une des grandes voix de la lutte contre l'apartheid. Le chanteur qui mêlait rythmes africains et pop occidentale, a succombé le 16 juillet à son domicile de Johannesburg à un cancer du pancréas. Il était âgé de 66 ans. Ses obsèques ont été célébrées la semaine dernière dans l'intimité. Des musiciens de tous styles lui ont rendu hommage en interprétant certains de ses airs les plus célèbres qui lui ont valu une gloire internationale. L'acteur John Kani a prononcé une oraison funèbre émouvante pour le disparu, resté célèbre pour avoir défié les lois de l'apartheid. "Il était très facile pour Johnny de choisir de profiter du privilège d'être Blanc et rock star, mais il avait aussi un cœur qui lui disait de ne pas ignorer le sort des autres", a dit Kani.

•Technologies
Amazon parie sur une livraison en 24 heures

L'investissement consenti par Amazon pour offrir à ses abonnés nord-américains une livraison en 24 heures coûte cher au géant du commerce en ligne, dont les résultats financiers du deuxième trimestre ont déçu. Le groupe a réalisé un bénéfice net de 2,6 milliards de dollars pour la période d'avril à juin, à peine supérieur aux 2,5 milliards d'il y a un an et inférieur aux attentes du marché, a-t-il annoncé jeudi. "La livraison en un jour est désormais disponible pour les abonnés de Prime sur plus de dix millions de produits, et ce n'est qu'un début", s'est félicité Jeff Bezos, patron-fondateur d'Amazon, cité dans un communiqué. Mais les investissements nécessaires pour proposer cette livraison rapide ont coûté à Amazon une réduction de sa marge, selon Charlie O'Shea, analyste chez Moody's. Il a noté cependant que c'était "un coût à court terme qui sera payant sur le long terme, et nécessaire stratégiquement pour offrir un avantage compétitif aux consommateurs par rapport à la distribution en dur".

Rassemblés par R.H.A

Débrouille

Les racoleurs pullulent au carrefour Léon-Mba



Des racoleurs en quête de "clients" au carrefour Léon-Mba.



D'autres se chargent de racoler des automobilistes.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Naguère inexistantes ou invisibles dans cette porte d'entrée du marché de Mont-Bouët, leur nombre va croissant depuis quelque temps. Appréciés par les uns et mal vus par d'autres, ils se défendent d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas: des "bandits".

"MATELAS, réchauds, gazinières, chaises en plastique : tout est en promotion dans nos magasins", "Maman que voulez-vous? La vaisselle, les appareils électroménagers? je peux vous conduire dans un endroit où tous ces articles sont à des prix très abordables"... Ces phrases racoleuses sont lâchées par de jeunes gens de façon intempestive aux oreilles des passants au niveau du carrefour Léon-Mba, porte d'entrée du marché de Mont-Bouët, dans le 3e arrondissement de Libreville. À tel point que certains se sentent souvent presque harcelés en faisant leurs emplettes dans le plus grand marché du Gabon.

Autre technique utilisée par ces jeunes: des bouts de papiers plastifiés avec les images de différents

articles électroménagers qu'ils exhibent à tout va aux passants. À pied ou en voiture, on a l'impression, une fois dans cette zone, surtout aux abords des magasins, de tomber à chaque fois dans une sorte de guet-apens tendu par des groupes de jeunes hommes qui jaillissent souvent de partout pour aguicher leur clientèle. Le travail de ces "démarcheurs" consiste à "rabattre des clients vers des magasins spécifiques, contre une certaine rémunération, soit 1 000 francs par client rapporté", explique un habitué des lieux.

"Nous sommes pointés à mille francs à chaque fois que nous ramenons un client qui opère un achat dans le magasin. Nous travaillons pour plusieurs magasins pour essayer de gagner quelque chose", explique un de ces jeunes au reporter de "L'Union". Mais de l'avis de certains, ces 1 000 francs seraient, en réalité, payés par le client. Lequel sans qu'il puisse s'en rendre compte, voit parfois le prix réel de la marchandise sollicitée un peu majoré. Cette supercherie ayant été découverte, nombre d'usagers de Mont-Bouët avertis préfèrent aujourd'hui se

passer des services de ces racoleurs, parce que les considérant plus comme des arnaqueurs qu'autre chose.

Il n'empêche: si certains ne trouvent aucune utilité à leur activité, pour les concernés, elle reste un moyen quelque peu honnête de gagner leur bout de pain, d'autant plus que ce travail ne nécessite aucune formation préalable, sinon l'art de savoir convaincre. "La vie devient de plus en plus compliquée, nous sommes obligés de nous

débrouiller avec cette petite activité afin de nous prendre en charge nous-mêmes. C'est toujours mieux que d'aller voler ou braquer et finir en prison", confie Gaelan, un de ces débrouillards du carrefour-Léon Mba.

Bien que le secteur semble apparemment beaucoup plus animé par plusieurs jeunes gabonais, on y trouve aussi des personnes d'autres nationalités africaines qui travaillent beaucoup plus en réseau avec leurs frères propriétaires

de magasins.

Il faut noter que le nombre de racoleurs au carrefour Léon-Mba a beaucoup augmenté depuis que certains d'entre eux ont été chassés de la zone d'Oloumi encore appelé "Petit-Dubaï". Et cette situation n'est pas bien vue par certains riverains. Lesquels estiment que ces jeunes sont avant tout des bandits et qu'avec l'accroissement chaque jour de leur nombre, c'est l'insécurité qui va grandissante dans cette partie de la capitale.



Impossible d'échapper à leurs propositions.




Communiqué :

La Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration informe les usagers que de nouveaux horaires sont adoptés afin de résorber les problèmes d'affluence au service des passeports à partir du Lundi 22 juillet 2019, et ce pour une durée de trois mois.

Le service sera donc ouvert au public :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 20h ;
- Le samedi de 9h à 14h.

Par ailleurs, il est mis en place un bureau dédié à l'étude des dossiers en instance afin de leur donner suite dans des délais raisonnables.

La DGDI